

d'amélioration. Il prit des mesures pour que des semis fussent faits avec des graines de choix venues d'Amérique. Le résultat répondant à ses espérances, il avait le bonheur, si doux pour une âme bien née, d'ouvrir au pays qu'il administrait une plus large source de prospérité, et d'affranchir le gouvernement qui l'employait d'une exportation considérable de numéraire.

A cette première preuve de sollicitude, il en joignit de plus importantes.

D'abord, il obtint de l'administration, avec une autorisation d'accroissement considérable de culture, une augmentation du prix des feuilles et de plus grandes facilités pour les planteurs. Ensuite, il institua des primes et des récompenses d'honneur pour les cultivateurs qui produiraient des qualités supérieures de tabacs.

La première distribution solennelle de ces primes eut lieu dans l'année suivante, à l'occasion du mariage du duc de Berry. Dans cette fête, à laquelle M. de Lezay voulut donner un caractère populaire, cinq cultivateurs reçurent chacun une somme de 340 francs en or, à l'effigie royale. A ce don fut jointe une couronne de chêne. Pour surcroît d'honneur, on proclamait les noms de ces braves gens au bruit du canon, et des places distinguées leur furent assignées au repas qui termina la cérémonie.

L'industrie n'y fut pas oubliée. En traversant les salons de la Préfecture les convives pouvaient admirer une table serpentine de Bretenoux, d'un mètre au moins de diamètre, exécutée aux frais du Préfet.

Cependant le récit de la fête, lu publiquement au peuple par les maires des communes, faisait naître une émulation générale. De toutes parts les planteurs se livraient à des expériences, dans le but de mériter, aux prochaines distributions, des récompenses accompagnées de si flatteuses distinctions.